



Objectif de formation

Etre acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans l'entreprise ou son établissement



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le participant sera capable de:

- Situer l'acteur de prévention des risques dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Méthodes pédagogiques

- Cette action de formation s'appuiera sur une méthode interactive, explicative et démonstrative.
- Echanges et retours d'expériences Pratique à l'aide de différents matériels et charges
- Livret mémo remis à chacun



Public concerné

Public issu du secteur de l'industrie, bâtiment ou commerce.
Pour l'accessibilité des personnes atteintes de handicap : nous contacter



Pré-requis

Aucun pré-requis



Évaluation

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Evaluation certificative délivrant un certificat pour les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives.

Evaluation à chaud : questionnaire de satisfaction rempli par stagiaire

Evaluation à froid (≈ 6 mois après) : questionnaire de satisfaction lors d'un appel à l'entreprise.



Durée

2 jours (14 heures) - Présentiel



Nombre de participants

De 4 à 10 stagiaires



Coût

Inter-entreprises : nous consulter
Intra-entreprise : nous consulter



Moyens

Salle équipée pouvant accueillir les stagiaires et le formateur



Validation

Certificat PRAP d'une durée de validité de 2 ans.



BTP



Industrie



Logistique



Collectivités



Tertiaire

PROGRAMME

Jour 1

- Les enjeux de la formation-acteur PRAP et se situer dans ce dispositif
- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences
- Les facteurs de risques et de sollicitation

Possible travail d'intersession : repérer des situations de travail dangereuse dans l'entreprise / l'établissement

Jour 2

- L'observation et l'analyse de situations de travail, retour d'expérience et partage d'informations
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Les aides techniques à la manutention
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les déplacements naturels de la personne
- Participation à la maîtrise du risque

Les différents exercices pratiques mis en place seront spécifiques aux métiers exercés par les participants